



# Sécheresse

## CANAL LATÉRAL A LA LOIRE

<b>AVIS A LA BATELLERIE</b> N° FR/2009/03190
---

Pris en application :

Article 1.22 du R.G.P. de la Navigation Intérieure

### Un regroupement des bateaux

▪ **à partir du mercredi 19 août 2009 à 09:00 []**

- Canal latéral à la Loire entre les PK 115.986 (Ecluse de L'Aubray (24)) et PK 182.254 (Ecluse de Maimbray (38))

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

Direction interrégionale du Centre Est, 2, rue de s Patis, 58020, NEVERS.

Tél : 0386717171. Fax : 0386612896.

Subdivision de Briare-Saint-Satur, 17 rue du Pont Canal, 45250, BRIARE.

Tél : 02 38 31 26 20. Fax : 02 38 37 00 83.

#### Commentaire :

En raison du passage du débit de L'Allier en dessous du seuil d'alerte au niveau de la prise d'eau des Lorrains, Le regroupement des bateaux sur le canal latéral à la Loire entre les écluses de L'Aubray (24) et de Maimbray (38) est nécessaire pour économiser la ressource en eau.

Une attente pourra être observée aux ouvrages concernés. Les usagers devront se conformer aux indications données par les agents en poste aux écluses.

Adjoint(e)

**Signé**

Christian BAUDEWYNS

Date limite d'affichage :

Prochain Avis